



Le temps de lire

4^{ème} Édition - 03 & 04 mai 2024

Charte du salon - Auteurs et exposants

Le salon du livre « **le temps de lire** » est organisé par et sous la responsabilité de l'association L'Encrier bleu. Contact : contact@livreschinon.com

1. Lieu et horaires

Espace François Rabelais, rue de la Digue, Faubourg Saint-Jacques, 37500 Chinon.
Ouverture au public : le samedi 3 mai, de 14h à 19h et le dimanche 4 mai de 10h à 18h.
Les auteurs sont accueillis à partir de 11h le samedi et de 9h le dimanche.

2. Inscription

Les inscriptions au salon « Le temps de lire » se font par le biais du site web de l'association (<https://livreschinon.com/>). Seule cette option est prise en considération. Le nombre de places étant limité, la liste finale des auteurs retenus sera établie par le comité d'organisation sur la base de la diversité de l'offre proposée aux lecteurs. L'inscription vaut acceptation de la présente charte.

3. Accueil et organisation.

Les emplacements des auteurs, une table (1,80m) et deux chaises, sont fixés par les organisateurs. Des grilles d'exposition peuvent être mises à disposition dans certains cas. Les kakémonos et autres panneaux d'affichage ne sont autorisés qu'à certains emplacements. Il est donc indispensable de préciser ce besoin lors de l'inscription finale. Il sera également possible de mettre vos kakémonos dans certaines zones de circulation des visiteurs. La salle sera fermée durant la nuit du samedi au dimanche mais chaque exposant reste seul responsable de son emplacement et de sa marchandise, y compris lors des phases d'installation et de démontage. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables des éventuels vols, dégradations, pertes ou disparitions causées par les visiteurs ou un autre exposant. Les organisateurs ne prennent en charge ni hébergement ni frais de transport.

4. Restauration.

Les repas et les autres boissons sont à la charge des exposants. Une réservation de plateaux repas est possible au prix de 14€. Un point buvette et restauration est organisé dans un endroit dédié de la salle.

5. Thématique et décoration des stands.

Des nappes de couleur seront mises en place par les organisateurs. Merci de ne pas les recouvrir, sauf accord préalable lié à une thématique particulière.

6. Vente des ouvrages.

Les ouvrages des auteurs édités pourront être fournis et facturés par notre libraire partenaire. Pour les autres, la fourniture, la vente et l'encaissement resteront de leur seule responsabilité. Aucun prélèvement n'est dû aux organisateurs.